

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/06/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	21	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 17 Juin à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2025.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, RATAJCZAK Christophe, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DE BOER Vanessa à M. DELANNOY Frédéric, FIEVET Christelle à Mme DELBECQ Sylvie, RASSE Virginie à M. DESMOUCELLE Didier, MM : REMY Benoît à M. JAMROZ Alain, SAVARY Gabriel à M. HOCQ Daniel

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI

4 JUIL. 2025

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202530 – Demande de subvention pour la rénovation du dojo : Agence Nationale du Sport - 5000 équipements sportifs

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de ses objectifs de renforcement de la performance sportive, de réduction des inégalités territoriales et d'accessibilité de la pratique sportive au plus grand nombre, l'Agence Nationale du Sport a lancé le plan 5000 équipements sportifs – génération 2024.

La rénovation du dojo s'inscrit dans ce programme, et se caractérise par le remplacement des menuiseries et de la toiture amiantée, l'isolation et la plâtrerie au niveau du plafond et l'installation d'une VMC, pour un coût estimé à 126 542.42 € établi selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Description	Montant HT	Subventions sollicitées	Taux	Montant
Remplacement des 5 menuiseries (4 fenêtres et 1 porte)	7 977.67	- ETAT DETR - sollicité	26.3 %	33 241.60
Fourniture et pose d'une VMC	1 289.20	Région - 5000 équipements sportifs	47.4 %	60 000.00

Préparation du chantier	3 832.50		C O M M U N E autofinancement	26.3 %	33 300.82
Découverte (toiture amiante)	26 687.33				
Habillage, gouttières et descentes d'eau	8 094.45				
Toiture	47 611.27				
Isolation et plâtrerie	31 050				
TOTAUX	126 542.42			100 %	126 542.42

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la réalisation de la rénovation du dojo « Emile Brice »,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus,

PREVOIT son inscription aux budgets 2026,

SOLLICITE le dispositif de financement auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du plan 5000 équipements sportifs à hauteur de 60 000 €, soit 47.40 % pour un montant total des travaux estimés à 126 542.42 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/06/2025
Le Maire
Frédéric DELANNOY

